

STATUT DE L'ARBITRAGE

CLUBS EN INFRACTION AU 31/01/20

	1	2	3	4	OBSERVATIONS	SANCTIONS	NBRE MUTES
<u>CLUBS NATIONAUX</u>							
6 arbitres - GFCA (NAT. 1)	X				MANQUE 1 ARBITRE	400 euros	4 mutés
5 Arbitres - GALLIA (NAT. 3)	X				MANQUE 1 ARBITRE	300 euros	4 mutés
- BALAGNE (NAT. 3)	X				MANQUE 3 ARBITRES	900 euros	4 mutés
<u>R 1 (4 arbitres)</u>							
- AS NEBBIU	X				MANQUE 2 ARBITRES	360 euros	4 mutés
- AFA	X				MANQUE 2 ARBITRES	360 euros	4 mutés
- SUD FC	X				MANQUE 1 ARBITRE	180 euros	4 mutés
<u>R 2 (3 arbitres)</u>							
-							
- CA PROPRIANO			X		MANQUE 1 ARBITRE	420 euros	0 muté
- MONTICELLU	X				MANQUE 3 ARBITRES	420 euros	4 mutés
- ORIENTE	X				MANQUE 2 ARBITRES	280 euros	4 mutés
- STA REPARATA	X				MANQUE 1 ARBITRE	140 euros	4 mutés
- COSTA VERDE	X				MANQUE 3 ARBITRES	420 euros	4 mutés
<u>R 3 (2 arbitres)</u>							
- CARGESE		X			MANQUE 2 ARBITRES	480 euros	2 mutés
- VICO	X				MANQUE 2 ARBITRES	240 euros	4 mutés
- PIEVE DI LOTA	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés
- ANTISANTI	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés

CLUBS	1	2	3	4	OBSERVATIONS	SANCTIONS
R 4 (1 arbitre)					La dernière série de Ligue est la R4 (aucune obligation d'arbitre)	
- AS VENACO (rural)			X			
- ORSU OMESSINCU			X			
- U NIOLU (rural)	X					
- STADE BASTIAIS			X			
- AIACCINU	X					
- POMPIERS SUD	X					
- EGS	X					
- JARDINS EMPEREUR	X					

- **La dernière série de Ligue est la R4 (aucune obligation d'arbitre)**
- **Toutefois, il est rappelé aux clubs de R4 qui seraient susceptibles d'accéder à la division supérieure, qu'il leur faut être en règle avec le Statut de l'Arbitrage.**
- **Le nombre de mutés ne s'entend que pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée (voir le Statut de l'Arbitrage).**

CLUBS	1	2	3	4	OBSERVATIONS	SANCTIONS	NBRE MUTÉS
JEUNES (1 arbitre)							
- AS DES CANNES			X		MANQUE 1 ARBITRE	90 euros	0 muté
- FC FOCE BILEZE	X				MANQUE 1 ARBITRE	30 euros	4 mutés
- RC. PONTE LECCIA			X		MANQUE 1 ARBITRE	90 euros	0 muté
- PIETROSELLA	X				MANQUE 1 ARBITRE	30 euros	4 mutés
- RC AJACCIO	X				MANQUE 1 ARBITRE	30 euros	4 mutés
- ECB SUD	X				MANQUE 1 ARBITRE	30 euros	4 mutés

- **Chez les clubs de jeunes, le nombre de mutés ne s'entend, également, que pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée, suivant le statut de l'arbitrage.**

Article 160 - Nombre de joueurs "Mutation" 1.

Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match **est limité à six dont deux maximums** ayant changé de club hors période normale. Toutefois, pour les **pratiques à effectif réduit**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est **limité à quatre dont deux maximums** ayant changé de club hors période normale (**se référer au statut de l'arbitrage**).

CLUBS	1	2	3	4	OBSERVATIONS	SANCTIONS	NBRE MUTÉS
R1 - FOOT ENTREPRISE (1 arbitre)						sanctions	Nbre mutés
- ACQUALONGA			X		MANQUE 1 ARBITRE	360 euros	0 muté
- FC VICTORIA	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés
- CALCATOGGIO		X			MANQUE 1 ARBITRE	240 euros	2 mutés
- PIETROSELLA		X			MANQUE 1 ARBITRE	240 euros	2 mutés
- SOCCIA				X	MANQUE 1 ARBITRE	480 euros	0 muté
- GRANACE	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés
- BASTELICA		X			MANQUE 1 ARBITRE	240 euros	2 mutés
R1 FUTSAL (1 arbitre)							
- AM. AJACCIO	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés
- BASTIA CENTRE	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés
- GHJUVENTU	X				MANQUE 1 ARBITRE	120 euros	4 mutés
- ASPV			X		MANQUE 1 ARBITRE	360 euros	0 muté